

Commune d'Ailly sur Noye
Conseil Municipal du 24 Juin 2021
Extrait du registre des délibérations

n°2021-24-06-04

Date de la convocation:

18 / 06 / 2021

Convoqués: 23
Présents : 18
Représentés : 1
Absents : 4

Objet :

Administration

Demande de subvention –
Complexe Tennistique

L'an deux mil vingt et un, le vingt quatre juin à vingt heure, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pierre DURAND, Maire de la commune.

Étaient présents: Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Maryse-Corinne ROSE, Jean Noël LECOINTE, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Frédéric PINOIT, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Richard BENOIT, Céline TAMPIGNY, Vincent DAINE, Paolo MARCELO, Marie Hélène MARCEL, Marylène FRANZ

Étaient représentés : Karine PAGEAU par Paolo MARCELO

Était absent : Anne Marie LATEUR, Sébastien VILLAIN, Catherine WANTIEZ, Tristan ROUSSEL-DASSONVILLE

Nicolas BLIN est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire explique que la phase 1 de ce projet d'un montant estimé de 1 415 250 € HT consiste à aménager 2 courts couverts, intégrant vestiaires et club house. Une aide DSIL de 425 000 € a été actée et le Conseil Régional des Hauts de France est en cours d'instruction pour une aide de 150 000 €. La FFT, quant à elle, a d'ores et déjà positionné ce dossier pour un financement 2022 à hauteur de 100 000 €. Ce projet peut bénéficier du même dispositif que celui évoqué pour les vestiaires de football, à savoir une aide du Département de 40% plafonnée à 300 000 €. Par le jeu de financements croisés, ce projet pourrait mobiliser 974 775 € soit là encore près de 70% d'aides. Le plan de financement est le suivant :

	TAUX	MONTANT en € HT
DSIL	30.01 %	424 775
CR hauts de France	10.60 %	150 000
FFT	7.07 %	100 000
CD	21.20 %	300 000
Commune	31.12 %	440 475
Total	100 %	1 415 250

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de valider ce nouveau plan de financement
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention, pour ce projet, auprès du conseil département
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la complétude des dossiers

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le MAIRE,
Pierre DURAND

